

Signature du contrat de partenariat entre les agences de l'eau et le groupe SNCF

Dossier de la rÃ©action de H2o
November 2025

À l'occasion du Salon des maires et des collectivités locales, le groupe SNCF et les six agences de l'eau ont conclu le partenariat national "Eau, Climat et Biodiversité 2025-2030". Signé par Muriel Signouret, directrice de la responsabilité sociale d'entreprise du groupe SNCF et par l'ensemble des directrices et directeurs généraux des agences de l'eau, ce contrat formalise un cadre commun pour accélérer les actions de préservation de l'eau, de reconquête de la biodiversité et d'adaptation au changement climatique sur les emprises et infrastructures ferroviaires.

Il s'appuie sur un continuum d'actions déjà engagées par le groupe SNCF avec l'appui technique et financier des agences de l'eau et vise à déployer à grande échelle une dynamique collective et coordonnée sur l'ensemble du territoire. Le partenariat se traduit par des engagements précis assortis d'objectifs chiffrés : la réduction de 10 % des consommations d'eau sur les 100 sites les plus consommateurs, d'ici 2030 ; l'amélioration des systèmes d'assainissement dont la gestion à la source des eaux de pluie de 250 gares et 60 sites ferroviaires ; le diagnostic ou l'aménagement de 868 ouvrages hydrauliques d'ici 2030 ; la réduction de l'usage des produits phytosanitaires de synthèse grâce à des techniques alternatives.

Seine-Normandie